

# 4/ Entrée libre

LA SEMAINE DU 26 MARS 2020

## GRAND ENTRETIEN

### ERIC FREYSSSELINARD Chef d'orchestre et pompier

En période de crise sanitaire, le préfet est partout. Il coordonne les **DISPOSITIFS**, prend toutes les **MESURES** nécessaires pour protéger les populations et faire appliquer les **RÈGLES** de vie au quotidien en période d'épidémie du Covid 19.



PHOTO: J. CHAMBERLAIN

**E**ric Freysselinard, préfet de Meurthe-et-Moselle, a une caractéristique : il est calme, très calme. Il est aussi souriant, affable, courtisé et en même temps très sérieux dans l'exercice de ses fonctions. Il aurait pu être psychologue, d'ailleurs il l'est, enseignant tant il se montre patient et pédagogue, ou spécialisé dans d'autres domaines où sa curiosité, son intérêt pour les autres, la manière dont l'air de rien il sonde les âmes, sa vivacité d'esprit auraient fait merveille. Il a fiche les mailles de ce qu'il apporte pu être sa vie, pour servir l'État. Un choix qui lui permet de s'accomplir sans avoir un comportement en forme d'andouille sur l'uniforme. En période de crise, c'est un homme rassurant qui montre les fondements les plus solides de sa personnalité. Il est la tour de contrôle où l'obsession de l'efficacité, l'intérêt général et le sens de l'humain priment sur tout le reste.

**La période que nous traversons monte le rôle central qui est le vôtre pour définir et coordonner les dispositifs de gestion de la crise sanitaire. Quelles sont ces responsabilités ?**

Eric Freysselinard : La préfecture est par essence au centre des opérations hésite et son exigence puisque toute l'année, 24 heures sur 24, du lundi au dimanche, elle peut monter en puissance à la moindre alerte. C'est crise étant sanitaire, c'est l'Agence régionale de

santé (ARS), institution de l'État, qui est montée en première ligne dans un premier temps. Néanmoins, dès le 4 février, j'avais réuni tous les acteurs politiques, institutionnels et sanitaires de la crise, car il est important de toujours anticiper ; j'avais reçu aussi, le 5 mars, toutes les organisations syndicales des services de l'État, dont les syndicats de policiers, et le 6 mars, les élus. Ensuite, très vite, de multiples thématiques interministérielles sont apparues : aider l'ARS à récupérer des masques dans les stocks existants des services de l'État, des établissements publics, des collectivités locales et des entreprises (nous avons ainsi distribué, avec l'aide des chauffeurs de la préfecture, 140 000 masques, sur les indications de l'ARS. Le remercie notamment Saint-Gobain, Vicat, Novacarb, Stonng, Carat et tous les donateurs qui apportent aussi des blouses. La communauté chinoise de Nancy a aussi donné 30 000 masques au CHU. Nous avons dû mettre en œuvre, après la fermeture des établissements scolaires organisés par le rectorat, une garde des enfants par les crèches du conseil départemental et des villes et par les écoles de l'État pour les enfants de signants. Procéder aux réquisitions d'hôtels et de taxis pour le personnel soignant en cas de nécessité. Epauler les hôpitaux, avec le Service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture, en faisant appel aux moyens des associations agréées de sécurité civile (mise en place de tentes de tri devant les services d'urgence des hôpitaux). Prendre les mesures juridiques et faire respecter le confinement, avec la police et la gendarmerie. Garder le contact avec les élus et les milieux socio-économiques. Suivre les questions frontalières,

veiller aux SDF et gens du voyage dont certains ont été contaminés, aux migrants, aux déportés qui ont commencé à bouger, travailler avec les opérateurs funéraires. Epauler aussi et rassurer les milieux économiques qui traversent une tourmente d'une exceptionnelle gravité. Répondre aux questions de nos concitoyens, 7 jours sur 7, par téléphone et par mail avec la mise en place d'une boîte dédiée (pref-covid19@meurthe-et-moselle.gouv.fr). En une semaine, cette boîte a été destinataire de plus de 600 courriels d'usagers et la préfecture a reçu plus de 1 000 appels. D'autres sujets, beaucoup plus importants, ont été portés en propre par l'ARS et le CHU comme la montée en puissance des lits de réanimation, et nous n'avons fait là que rapporter des aides ponctuelles.

Le préfet est une sorte de chef d'orchestre qui veille à ce que la coordination soit optimale. Le préfet intervient comme pompier pour régler les incidents et prend en charge les dossiers orphelins, nombreux dans toute crise importante. Mon rôle consiste aussi à écouter et faire remonter les difficultés à la préfecture de région et de zone, Josiane Chevalier, et au gouvernement, ce qui a permis d'avancer sur certains points. Chaque jour, à 18h30, la préfecture de région réunit les préfets de la région en visio-conférence et collectivement nous avançons. Elle-même, tous les soirs, a, dans la foulée, une visio-conférence avec Paris. À Nancy, nous avons aussi la grande chance d'avoir sur place le directeur général de l'ARS Christophe Lannelongue. La présence égale-

ment du recteur académique, Jean-Marc Huart, qui a dû gérer la fermeture complètement inédite de tous les établissements scolaires et universitaires, a été précieuse. La relation entre nous trois est excellente. »

**Vous dirigez les opérations avec le directeur de l'Agence Régionale de Santé, les maires, les responsables des établissements de santé : c'est facile d'harmoniser les points de vue ?**

« Pas toujours car les situations sont complexes et la réalité parfois difficile à appréhender. Par exemple, avec notre ambassade à Luxembourg, nous avons beaucoup d'interrogations sur la frontière qu'on nous dit, selon les jours, fermée ou ouverte, et nous devons faire face parfois à des comportements excessifs de personnes craignant de manquer d'essence. Pas toujours non plus parce que, autre exemple, quand tous les établissements pouvaient accueillir des enfants fermés, il est difficile

**« IL N'Y A PAS DE QUELLES DE CHAPELLE. »**

d'en rouvrir certains. Mais je répondrais plutôt facile en général, dans la mesure où en période de crise tout le monde se serre les coudes et propose spontanément ses services, acceptant de s'adapter. On arrive donc toujours à se mettre d'accord. Il n'y a pas de quelles de chapelle. »

**Les mesures de confinement ne sont pas toujours respectées. Est-ce que les Nancéiens et plus généralement les habitants du département font preuve d'esprit civique ?**

« Dans l'ensemble, c'est certain : les places et

les rues des villes et villages sont désertes. Cela a été plus difficile dans certaines surfaces commerciales ou marchés où nous avons dû rappeler la nécessité de laisser des distances entre les personnes, dans les quartiers aussi où les jeunes, désœuvrés, veulent se retrouver ensemble, mais je crois que cela va mieux maintenant. La police et la gendarmerie assurent quotidiennement une centaine de patrouilles. De nombreux contrôles et même verbalisations ont déjà eu lieu. Nous continuerons. »

**Envisagez-vous de durcir ces mesures ?**

« C'est tout à fait envisageable s'il me revenait que le confinement n'est pas respecté. J'ai déjà pris un arrêté de fermeture de tous les parcs et jardins du département, en appui des maires qui l'avaient déjà fait. Chacun doit comprendre que le virus est beaucoup plus contagieux que ce qu'on pensait au début et que maintenant qu'un grand nombre de personnes en Lorraine est contaminé, il est beaucoup trop risqué de laisser les gens sortir dans la rue. Il faut donc limiter ses sorties au strict nécessaire, en se munissant de ses papiers d'identité et de l'attestation (soit l'attestation employeur si vous allez travailler tous les jours, soit l'attestation individuelle pour tout autre déplacement). »

**Vous prenez toutes les dispositions pour garantir le fonctionnement de la vie institutionnelle, vous veillez à la mise en place d'une organisation spécifique et proportionnée à l'ampleur de la crise sanitaire. Ce pilotage est lourd. Vous êtes sur le pont 24/24 h...**

« Oui, je suis sur le pont de 8 h à 23 h tous les jours, week-ends compris, mais je veille à dormir car c'est indispensable pour durer. De toute façon, nos congés ont été suspendus et nous avons interdiction de quitter le département, ce qui est la règle du corps préfectoral en temps de crise. Je peux m'appuyer sur de très bons collaborateurs, les sous-préfets entre lesquels j'ai réparti la tâche, les chefs de service qui, chacun, suivent leur secteur, et, enfin, l'ENA m'a affecté deux élèves en renfort puisque les cours à Strasbourg ont été suspendus. 90 % des agents de l'État ont été confinés chez eux et nous avons réduit nos activités au strict minimum. »

**Le volet économique oblige à réagir pour aider les entreprises, notamment les TPE et les PME et leurs salariés dont beaucoup sont en chômage technique. Où en est-on ? Travaillez-vous en collaboration avec les organisations patronales, les consulaires, les branches professionnelles ?**

« Les conséquences pour l'économie sont terribles, car beaucoup d'entreprises doivent arrêter par manque de composants ou par absence de salariés. Saint-Gobain a même dû fermer son haut-fourneau, Baccarat aussi ses fours. J'avais répondu pendant à la réunion organisée par la chambre de commerce et d'industrie le 13 mars, pour apporter de premières réponses aux acteurs économiques et noter leurs questions. J'ai ensuite organisé, le 17 mars, un Facebook live avec le monde économique qui a été vu par 14 000 personnes et j'ai réuni le 23 mars en visio une trentaine de représentants syndicaux, patronaux et salariés. Nous allons aussi essayer d'apparier des réponses sectorielles et faire ressortir les besoins sectoriels par secteur pour poursuivre l'activité des entreprises indispensables à la

continuité de la vie de la Nation dans des conditions de sécurité sanitaire optimales. Je salue les entreprises et leurs salariés qui contribuent par le maintien de leur activité à nos besoins du quotidien dans les secteurs de l'alimentation, de la fourniture en eau et en énergie, en matière de gestion des déchets, dans les transports et de télécommunications par exemple. La DPAI garantit des prêts supplémentaires, la Fédération des banques autorise les découverts pour payer les salaires, l'État et l'Urssaf ont suspendu les prélèvements de cotisations (pour 4,5 M€ déjà), le chômage partiel est accordé avec bienveillance (avec 400 demandes validées déjà), un fonds de solidarité a été créé par le ministère de l'économie pour les entreprises de moins de 10 salariés et un fonds de solidarité régional a été créé par le conseil régional. Je réunis aussi régulièrement tous les parlementaires, la Métropole, la ville de Nancy et le conseil départemental. Dans la crise, nous sommes seuls. »

**« POUR LES MARCHÉS, LA RÉGLE EST L'INTERDICTION. »**

**Envisagez-vous de fermer des marchés ouverts comme ceux de Vandœuvre ou de la Vieille Ville ?**

« Un décret, paru le 24 mars, a prévu que les marchés, fermés comme ouverts, seraient désormais interdits sauf mesure dérogatoire des préfets après demande du maire, en particulier quand un marché répond à un besoin d'approvisionnement de la population et si ses conditions d'organisation respectent les mesures sanitaires de distances. J'aviserais donc au cas par cas en fonction des éventuelles demandes que je recevrai, mais la règle est l'interdiction. »

**Il y a aussi le cas des SDF qu'il faut mettre à l'abri. Dispose-t-on de suffisamment de places dans les centres d'hébergement, en particulier à Nancy ? Qu'en est-il de l'aménagement des locaux de l'ancienne Maison du vélo qui étaient destinés à cet usage ?**

« Le gouvernement a prolongé de deux mois le dispositif de veille hivernale pour tenir compte de cette situation exceptionnelle, 115 et hébergement continuent à fonctionner. Nous avons assez de chambres pour les SDF, mais le problème est que beaucoup refusent d'être hébergés et que le travail de conviction est difficile ; nous avons aussi la problématique des nombreuses personnes qui mendient dans la rue mais qui ont un domicile. Nous allons, par la pédagogie et tout à la fois la fermeté, les conduire à se confiner aussi. Nous avons par exemple, à Nancy, 14 lits supplémentaires en centre-ville et la halte de nuit de la rue de Malzéville reste ouverte en journée. Par ailleurs, nous préparons de nouvelles capacités cette semaine pour répondre à la demande actuelle : d'une part, pour les SDF notamment avec chiens, qui refusent l'hébergement traditionnel, une quarantaine de chambres individuelles ; d'autre part, pour les SDF malades mais ne nécessitant pas d'hospitalisation. 50 chambres, gérées par la Croix-Rouge. Une équipe mobile santé-précarité, avec l'association « Ars » et Médecins du monde, a été mise en place pour aller chercher les malades et ensuite le visage ; le masque protège surtout votre interlocuteur et c'est pourquoi il est donné en priorité à ceux qui sont en contact avec les malades et les personnes âgées. D'autre part, les masques ne protègent pas tellement ceux qui les portent, car ils peuvent s'étrapper par les yeux ou en touchant le masque et ensuite le visage ; le masque protège surtout votre interlocuteur et c'est pourquoi il est donné en priorité à ceux qui sont en contact avec les malades et les personnes âgées. Pour se protéger, il est plus important de garder une certaine distance, y compris avec ses propres collègues, et de se laver les mains. La pire des choses serait de porter un masque et ensuite le visage ; le masque fait moins attention aux mesures barrières. Et, bien sûr, se promener avec un foulard sur le nez

té. Quant à la Maison du vélo, elle n'est pas destinée, au terme de l'étude que la Ville et l'État ont conduite avec un sociologue, à héberger les SDF ; mais à leur offrir un accueil ouvert et sans contrainte qui évidemment n'est pas adapté en période de pandémie.

**Avant que l'épidémie se développe, le système d'alerte a-t-il bien fonctionné ? N'a-t-on pas réagi avec un temps de retard ? La plénarie de moyens de protection, notamment les masques, n'est-elle pas aussi incompréhensible qu'inacceptable dans un pays comme le nôtre ? Sur ce point où en sommes-nous exactement en Meurthe-et-Moselle ?**

« Il n'est pas sûr que les autorités chinoises aient vu tout de suite l'apparition puis le développement de la maladie, et nous-mêmes en Europe, quand nous l'avons appris début janvier, nous avons pensé un moment que nous arriverions à entraver l'arrivée du virus, il faut le reconnaître. Puis, avec l'Italie, nous avons vu que ce n'était pas le cas. Le drame dans notre région est qu'un rassemblement de 2 000 personnes dans le Haut-Rhin s'est tenu avec des personnes contaminées, du 17 au 24 février, à un moment où personne n'avait imaginé la contagiosité extrême du virus et surtout sa présence en Alsace. On a beaucoup glissé sur le match Lyon-Paris en oubliant que la région de Turin ne faisait pas partie de la liste des régions italiennes considérées comme contaminées et j'observe, après coup, que le match n'a donné lieu à aucun foyer (général). Quant aux masques, nous en avions constitués des stocks très importants lors de la crise du H1N1, mais il est toujours très difficile par temps calme d'anticiper la tempête. Le gouvernement a réagi avec vigueur en commençant par réquisitionner les stocks, ce qui était nécessaire, et en achetant à l'étranger ; le décret, qui limitait les achats directs, a ensuite été adapté. Le 21 mars, pour permettre maintenant aux collectivités locales d'en acheter directement. Une huitaine de jours étant nécessaire pour honorer une commande et les masques se consomment très vite (trois millions par semaine en Grand Est rien que pour le système hospitalier), nous avons clairement connu plusieurs jours difficiles qui ne nous ont permis de servir suffisamment les médecins libéraux, les aides-soignants, les maisons de retraite, mais je pense que le problème est maintenant derrière nous au vu des quantités que le gouvernement nous allons connaître en fin de semaine en commandant ce week-end.

**« PAR TEMPS CALME, IL EST TOUJOURS DIFFICILE D'ANTICIPER LA TEMPÊTE. »**

Beaucoup cherchent aujourd'hui à porter des masques, y compris les agents de l'État qui s'inquiètent dans leurs relations avec les usagers. Pour le moment, d'une part, la priorité est de les donner aux personnels soignants. D'autre part, les masques ne protègent pas tellement ceux qui les portent, car ils peuvent s'étrapper par les yeux ou en touchant le masque et ensuite le visage ; le masque protège surtout votre interlocuteur et c'est pourquoi il est donné en priorité à ceux qui sont en contact avec les malades et les personnes âgées. Pour se protéger, il est plus important de garder une certaine distance, y compris avec ses propres collègues, et de se laver les mains. La pire des choses serait de porter un masque et ensuite le visage ; le masque fait moins attention aux mesures barrières. Et, bien sûr, se promener avec un foulard sur le nez

sur une place déserte n'a aucun sens ; les foulards peuvent au contraire être des nids à microbes. »

**Quelle est la situation au CHRU de Nancy ? L'afflux des cas met-il le personnel sous tension ? L'établissement est-il en mesure de faire face à la déferlante qu'on annonce ?**

« Le personnel du CHRU est clairement sous tension ainsi que tout le système hospitalier. Autour du directeur général Bernard Dupont, du professeur Rabaud, infectiologue et président de la CME, du docteur Nace, patron du SAMU de Nancy et du SAMU zonal et spécialiste de la médecine de catastrophe, en coordination avec l'ARS, une formidable organisation s'est mise en place pour concentrer sur Nancy d'importants moyens. Actuellement, il dispose de 142 lits de réanimation, qui pourront encore augmenter grâce à la mobilisation de tous les professionnels médicaux et non médicaux jusqu'à plus de 200, soit trois fois plus que d'ordinaire si le CHRU parvient à se procurer les équipements nécessaires. Ils nous servent dans les prochains jours quand nous connaîtrons un pic de malades et ont déjà permis de recevoir des malades venus d'Alsace avant qu'ils soient orientés vers Bordeaux et Marseille, régions non encore touchées par le virus. »

**Que dites-vous à la population du département pour la rassurer et en même temps la convaincre de respecter le confinement ?**

« Cette maladie, pour la plupart des personnes contaminées, n'est pas plus grave qu'une grippe et se traduit même parfois par un simple rhume. C'est septième jour que des complications peuvent survenir, mais seuls 15 % des cas nécessitent une hospitalisation et 5 % une réanimation. Le nombre de décès est bien sûr important et en progression exponentielle mais le nombre de guérisons est beaucoup plus important. Si chacun évite de se serer la main, se les lave régulièrement avec du savon ou du gel, tousse dans son coude, n'ouvre les portes qu'avec sa manche ou le pan de sa veste, garde distance, se réunit en visio en audio, évite de sortir et surtout de se réunir avec d'autres, nous pourrions juguler l'épidémie, mais il faut appliquer ces consignes strictement des personnes qui ont été contaminées en se rendant à des obsèques car les parents d'un malade décédé peuvent être porteurs du virus sans en manifester de symptômes. Nous allons connaître en fin de semaine un pic important de malades à l'hôpital, des décès même, inévitablement, mais le confinement nous évitera de connaître un deuxième pic dans quinze jours. Je voudrais ici rendre hommage au remarquable travail de tous nos signants, qui font face aux appels du 15 et à l'afflux de malades, tout en anticipant avec intelligence et efficacité les prochaines journées de crise. Je salue aussi tous ceux qui ont repris du service à l'hôpital comme nos parlementaires Véronique Guillotin et Caroline Fiat qui ont suivi l'exemple de Jean Rotter. Nous sommes un grand peuple, nous avons connu des guerres, des catastrophes, et nous sommes toujours là. Ne cherchons pas à jouer les experts ; faisons confiance à nos autorités qui prennent les meilleures décisions et qui sont en contact de leurs contrainctions, décisions qui peuvent évoluer en fonction de la situation. »

Propos recueillis par Pierre Turbio